DÉVELOPPEMENT DE LA CÉRÉALICULTURE

Les enjeux de la sécurité alimentaire

Les participants à la première journée du Comité interprofessionnel des céréales (CIC) ont insisté sur le nécessaire soutien à l'ensemble des intervenants de cette filière.

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - La question stratégique de la sécurité alimentaire a longuement été débattue, hier, lors de la première journée du Comité interprofessionnel des céréales. Un enjeu auquel doivent être associés l'ensemble des acteurs de cette importante filière.

Dans son intervention, le ministre de l'Agriculture est revenu sur les mécanismes de soutien mis en œuvre depuis août 2008 au profit des fellahs. Rachid Benaïssa a également annoncé de nouvelles mesures, notamment en faveur des propriétaires de moissonneuses-batteuses. «Le parc de moissonneuses-batteuses a atteint actuellement les quarante ans d'âge. Cette situation cause des pertes importantes lors des campagnes de moisson-battage. Nous proposons donc aux propriétaires de reprendre les anciennes machines pour la somme de trois millions de dinars. En contrepartie, ils se verront remettre une moissonneuse-batteuse neuve d'une valeur de dix millions de dinars. La différence sera prise en charge par l'Etat», a souligné le ministre de l'Agriculture et du Développement rural.

Pour sa part, Noureddine Kehal, directeur général de l'Office algérien interprofessionnel des céréales, a indiqué que l'Algérie n'importerait pas de blé dur ni d'orge jusqu'à la fin de l'année 2012. Une décision qui intervient en prévision de la campagne de moisson-battage qualifiée d'exceptionnelle.

En effet, le premier responsable de l'OAIC a indiqué que la récolte de céréales devrait avoisiner les 58 millions de quintaux, contre 45 millions de quintaux au terme de la campagne précédente. Intervenant à son tour, le P-dg du groupe privé Cevital est revenu sur la tournée qu'il a entreprise dans plusieurs pays africains.

Issad Rebrab a expliqué avoir été reçu par les plus hautes autorités en Côte-d'Ivoire, au Kenya et au Soudan et que ces dernières se sont engagées à lui fournir d'importantes facilités, notamment des superficies agricoles de plusieurs dizaines de milliers d'hectares, en contrepartie d'investissement dans les secteurs agricole et agroalimentaire. Issad Rebrab a estimé tout aussi intéressant d'investir dans le Sud algérien à condition que les autorités mettent en place un cadre adéquat.

T. H.

PRÉVENTION DES INTOXICATIONS ALIMENTAIRES

Le ministère du Commerce renforce le dispositif

Le ministère du Commerce renforce le dispositif de prévention des intoxications alimentaires, notamment en matière de retrait des denrées impropres et dangereuses. L'activité d'import-export sera assainie à la faveur de l'opération de renouvellement de la durée du registre du commerce.

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Hier au Palais des expositions (Pins-Maritimes), le ministre du Commerce a, naturellement, rassuré sur la disponibilité et l'accessibilité des produits et denrées alimentaires durant le mois de Ramadan. Et cela même si l'importation s'avère incontournable pour la viande congelée dont 10 000 tonnes devraient être importées sous l'égide du ministère de l'Agriculture, relève Mustapha Benbada qui précise, néanmoins, que l'Algérie a importé en 2011 pour 41 000 tonnes de cette denrée. A charge cependant que le comportement des consommateurs, la «boulimie naturelle», n'encourage pas de facto la spéculation et la hausse des prix des denrées non subventionnées. A condition également de garantir la qualité et la sécurité des denrées alimentaires consommées tels les viandes et dérivés, laits et dérivés, les crèmes, pâtisseries et sucreries, les eaux et jus, les conserves ainsi que les fruits et légumes.

Et dans la mesure où le consommateur joue un rôle primoridial à ce propos, Mustapha Benbada a lancé hier une caravane nationale de sensibilisation et de prévention des intoxications alimentaires, dans le cadre d'une campagne de proximité au niveau régional et local qui se tient du 18 au 27 juin. Tout en constatant une ampleur moins forte des intoxications alimentaires dont le nombre est passé de 10 000 cas durant les années 1990 à 3 400 cas en 2010 (avec quatre décès), 4 400 cas en 2011 et 743 cas durant les cinq premiers mois de 2012, le ministre du Commerce n'en a pas moins insisté sur davantage de vigilance et d'implication des associations de protection du consommateur et autres parties concernées (collectivités locales, bureaux d'hygiène, entreprises....). Et d'autant que si la «coordination» se poursuit avec les tutelles des établissements d'enseignement et d'éducation, assure Mustapha Benbada, le risque se pose cependant au niveau des lieux de restauration collective et des particuliers lors des fêtes et cérémonies familiales. Dans la mesure où «le risque zéro n'existe pas», le ministère entend ainsi développer le dispositif de prévention des intoxications, en termes de veille, mise en place d'un dispositif d'alerte et le renforcement de la logistique de contrôle mais aussi par le biais réglementaire. A ce propos, Mustapha Benbada a indiqué qu'une nouvelle réglementation assure l'ancrage juridique à la procédure de retrait des produits constatés impropres et dangereux et responsabilise les opérateurs devant les juridictions pénales et autres. Il s'agit d'«introduire» et de généraliser cette procédure, relève le ministre du Commerce qui estime, néanmoins, que des modalités organisationnelles et logistiques restent à mettre en place.

Abordant la conformité des produits consommés, Mustapha Benbada a profité de l'occasion pour rappeler que l'opération de renouvellement de la durée de validité des registres du commerce et qui concerne notamment les importateurs de produits destinés à la revente en l'état s'achève à la fin du mois. A ce propos, Mustapha Benbada relève que l'activité d'import-export qui concerne 35 600 opérateurs sera assainie à la faveur de cette opération. Ainsi, le tiers ou la moitié de ces opérateurs, notamment ceux qui usent de pratiques frauduleuses et ne respectent pas leurs obligations fiscales et administratives, seront écartés de toute activité commerciale.

Photo : Samir Sid

10 000 tonnes de viande congelée devraient être importées pour Ramadan.

Voire, cette opération d'assainissement sera élargie aux 75 000 opérateurs inscrits au registre du commerce et qui exercent dans le détail et le gros notamment. En ce sens, Mustapha Benbada a précisé que l'accès des opérateurs économiques aux données du Centre national du registre du commerce est possible quoique payant.

Le ministre du Commerce a, également, réitéré son souhait d'une installation rapide du Conseil de la concurrence, toutes les dispositions ayant été prises en ce sens en attendant l'aval de la présidence de la République.

C. B .

L'importation de ciment est ouverte aux opérateurs légaux

L'importation du ciment est ouverte à tous les opérateurs publics et privés, selon le ministre du Commerce. A charge cependant que ces opérateurs disposent d'un registre du commerce, rappelle Mustapha Benbada qui précise que les besoins en ciment atteignent 3 millions de tonnes et que 1,2 million de tonnes ont été importées en 2011. Relevant que le déficit de ce matériau s'accentue durant la période estivale, bloquant le rythme de réalisation de logements et infrastructures, le ministre du Commerce n'a pas manqué, cependant, de rappeler que nombre de sociétés nationales et étrangères s'adonnent à des pratiques spéculatives et indues. Pour autant, Mustapha Benbada mise sur le développement d'un réseau de distribution et de couverture des besoins en ciments, impliquant la holding publique GICA et l'opérateur privé Lafarge Algérie notamment.

C. B.

TRAVAUX DU IVe FORUM MÉDITERRANÉEN DES FEMMES CHEFS D'ENTREPRISES OUVERTS HIER À L'HÔTEL HILTON

Les businesswomen font du lobbying

Avec 5% de parts du marché national, les femmes restent très en retard par rapport à leurs voisines maghrébines et méditerranéennes de la rive nord. Un défi que veulent relever les femmes chefs d'entreprises réunies hier et jusqu'à demain à l'Hôtel Hilton à Alger.

Organisée par l'association Seve, avec la participation de représentantes du monde des affaires de plusieurs pays du pourtour méditerranéen, dont l'Espagne, Monaco, la Croatie, Liban, Tunisie, Grèce, Égypte, Portugal, cette quatrième édition après celle tenue à Barcelone en 2011 a vu la présence de grosses pointures du monde économique notamment l'Association des fédérations et associations de femmes de la Méditerranée (AFAEMME), l'Association des Chambres de commerce de la Méditerranée (l'ASCAM) et l'Association catalane des femmes entrepreneurs. Du côté des pouvoirs publics, c'est la ministre déléguée chargée de la Famille et de la Condition féminine, Mme Nouara Saâdia Djaâfar, qui a inauguré la rencontre en insistant sur le fait qu'après «la politique, les femmes devront s'impliquer davantage dans l'économie et être des acteurs influents dans le monde des affaires».

Dans son allocution d'ouverture, Mme Samira Hadj Djilani, présidente de Seve, a déclaré que «la tenue du IVe Forum méditerranéen des femmes entrepreneurs en cette année coïncide avec le 50e anniversaire de l'indépendance. Cet heureux hasard me permet de souligner que notre rôle dans la promotion de l'économie nationale s'inscrit en droite ligne dans l'héritage du sacrifice des femmes moudjahidate qui nous ont ouvert la voie de l'émancipation». En poursuivant que «les PME qui sont au nombre de 650 000 avec 99,9% du secteur privé sont un cadre privilégié pour les femmes chefs d'entreprises. Les pouvoirs publics ont mis en place des mécanismes de financement (Ansej, Cnac, Fgar et Fonds d'investissement de wilaya)». En ajoutant que «nous adressant à nos hôtes, nous les invitons à regarder de près les opportunités d'investissement qui sont offertes aux entrepreneurs étrangers et cela sans aucune discrimination. Bien plus, l'Algérie est liée par l'accord d'association avec l'UE depuis 2005 offrant aux partenaires européens des facilités commerciales et douanières.De manière plus générale, les investissements étrangers bénéficient de procédures d'encouragement des investissements, des facilitations foncières et enfin l'accès aux financements locaux. Nous souhaitons que les femmes chefs d'entreprises présentes repartent avec des idées de projets à concrétiser en Algérie avec leurs partenaires algériennes».Le DG de la PME Ammouri Brahiti a lors de son intervention indiqué que «l'Algérie mise beaucoup sur les femmes pour relever le défi de la relance économique», il a en outre fait savoir à la presse que «54 projets portés par de jeunes promoteurs ont été retenus lors du 1er forum dédié à l'économie verte qui s'est déroulé à Oran», en indiquant que «l'expérience sera renouvelée dans d'autres villes» et que «Ghardaïa sera la prochaine étape». Mme Maârouf, la représentante de l'Andi, a fait savoir que «l'Algérie est le seul pays qui finance les projets d'investissements en accordant des crédits bancaires vu la crise économique qui frappe de plein fouet l'Europe, en soulignant que notre pays n'a pas besoin d'argent mais de transfert de technologie et de savoir-faire».

Photo : NewPress

Nouara Saâdia Djaâfar a inauguré la rencontre.

Mme Helena De Felipe, présidente de l'AFAEMME, s'est félicitée de la tenue du forum en misant sur «les projets de partenariat qui seront conclus à cette occasion». Quant à Mme Hassiba Mokraoui, DG de l'Aniref, elle a fait un exposé exhaustif sur l'entité qu'elle représente et sur les facilitations accordées aux investisseurs en matière d'acquisition et de cession du foncier.

Fatma Haouari